



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du patrimoine

Question écrite n° 105633

Texte de la question

Les musées militaires du ministère de la défense constituent des lieux de culture, de mémoire et de lien armées-nation de premier ordre. Pourtant, nombre d'entre eux sont insuffisamment connus, alors qu'ils mériteraient de recevoir plus de visiteurs. M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de la défense s'il ne lui paraît pas opportun de mettre en oeuvre une opération de promotion de ces musées, notamment avec une journée des musées militaires à laquelle des musées militaires de collectivités locales, d'associations ou privés pourraient se joindre.

Texte de la réponse

Soucieux de favoriser la promotion des musées militaires, le ministère de la défense s'attache à attirer un public toujours plus nombreux dans ces établissements et à mieux faire connaître les richesses du patrimoine culturel de la défense. Dans cette perspective, les musées militaires participent à la « Nuit des musées », manifestation d'ampleur nationale organisée par le ministère chargé de la culture. Autrefois connu sous le titre de « Printemps des musées », cet événement permet de présenter gratuitement les collections des musées de la défense au public. Les établissements susceptibles de participer à ce grand rendez-vous culturel sont les trois musées militaires ayant le statut d'établissements publics à caractère administratif - le musée de l'armée, le musée national de la marine, et le musée de l'air et de l'espace -, ainsi que les vingt musées de tradition relevant de l'armée de terre, de la marine nationale, de la gendarmerie nationale et du service de santé des armées. En 2006, dix-huit musées de la défense ont participé à cet événement majeur et accueilli 21 600 visiteurs, soit une fréquentation en hausse de 58 % par rapport à 2005. Le ministère de la défense participe en outre aux « Journées du patrimoine » au cours desquelles une centaine de monuments militaires, dont une quinzaine de musées, sont ouverts au public. Cette année encore, environ 33 000 visiteurs ont découvert, à cette occasion, les collections de la défense. Ces grands événements culturels nationaux représentent le vecteur le plus approprié d'une diffusion de l'esprit et de la culture de défense auprès de nos concitoyens. La consolidation du lien entre la nation et ses forces armées suppose en effet l'ouverture du monde militaire vers le monde civil, notamment par la participation des musées militaires à des manifestations de portée nationale.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105633

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2006, page 10219

Réponse publiée le : 21 novembre 2006, page 12148